

Assistance aux directeurs d'école
QUESTIONS / REPONSES

Un ensemble de questions/réponses à l'usage des enseignants du premier degré, dans le but d'apporter quelques réponses aux questions qu'ils sont amenés à se poser au cours de l'exercice de leurs fonctions.

Mise à jour 2016



Rubrique	Sorties et voyages scolaires	Guide pratique de la direction d'école
Question N° 8	Peut-on utiliser les strapontins lors d'un déplacement pédagogique pendant le temps scolaire ?	 Ressource EDUSCOL

- Décret n° 2003-637 du 09.07.2003
- Décret n° 2006-1496 du 29.11.2006
- Code de la route : articles R. 412-1 à R. 412-3

Non.

Le ministère de l'Éducation nationale a confirmé dans une lettre du 10 février 2004 « *de ne pas user de la possibilité ouverte par l'article 52 de l'arrêté du 2 juillet 1982 du ministre des transports relatif aux transports en commun des personnes d'installer sous certaines conditions 3 enfants sur 2 sièges* ».

L'article 52 de l'arrêté du 2 Juillet 1982 modifié stipule que : « [...] *Dans les véhicules conçus pour le transport d'adultes, tout siège transversal sans accoudoir central (ou avec accoudoir escamotable) prévu pour deux personnes peut servir pour trois enfants dont l'âge n'excède pas douze ans et sous réserve d'être bordé par un accoudoir du côté de l'allée ou d'être contigu à un autre siège. [...]* »

L'Éducation Nationale interdit cette possibilité pour tout déplacement d'élèves pendant le temps scolaire.